

Strasbourg, le 18 mars 2019

Partenariat **Ville de Strasbourg** et **Voies navigables de France** : de nombreux projets pour la **valorisation** et le **développement** de la **voie d'eau**

Depuis sa signature en septembre 2017, la charte partenariale entre la Ville de Strasbourg et Voies navigables de France (VNF) a débouché sur de nombreuses actions concrètes, en termes de tourisme, de transport, d'aménagement ou encore d'animations, qui ont émaillé l'actualité de l'année 2018...

Inaugurée en mai 2018, la **plateforme de chantier Fischerstaden**, située quai des pêcheurs, est un exemple marquant de la démarche engagée. Pour la première fois depuis 100 ans, elle a permis une livraison fluviale de marchandises dans le secteur. En effet, l'approvisionnement de pavés a ainsi pu se faire par péniche pour les nouvelles voiries du quai des Bateliers. Toujours dans le cadre du réaménagement du quai, de nouvelles installations au bord de l'eau, dont un **ponton flottant de 125 m** et plusieurs petits pontons, permettent aux habitants de retourner au bord de l'eau et de profiter d'un site exceptionnel.

À l'été 2018, l'arrivée de Marin d'Eau Douce sur le quai Woerthel et de Captain Bretzel au jardin de la Citadelle a lancé un service inédit de location de petits bateaux électriques sans permis. Ils ont déjà enregistré près de 30 000 passagers entre juillet et décembre 2018.

Durant l'été également, un **projet expérimental de terrasse flottante** a pu être testé sur le quai Saint-Jean dans le canal des Faux Remparts et a rencontré un public nombreux et enthousiaste. Mené par les restaurateurs du « Botaniste », ce projet éphémère a permis de vérifier plusieurs hypothèses de travail afin de renouveler ce type d'opération.

En termes d'animations, en juillet 2016, l'organisation de joutes nautiques avaient permis de confirmer la popularité des événements autour de l'eau. Cette tendance s'est poursuivie en 2018 avec une expérimentation de « **Vogalonga** » sur le modèle vénitien, et également avec une première édition de **nage en eau libre** sur le canal du Rhône au Rhin jusqu'au Heyritz.

En 2019, une grande Vogalonga, appelée « Fous de Nefs », et un concours de natation en eau libre (Open Swim Star) permettront de poursuivre cette démarche.

On peut également citer la reconstruction et remise en circulation de **la passerelle piétonne de la Petite France** (rebaptisée pour l'occasion « passerelle des anciennes glacières »). Il est ainsi de nouveau possible de relier à pied la place Benjamin Zix et la berge basse.

Enfin, la **nouvelle halte Finkwiller**, inaugurée fin 2018, permet dorénavant aux bateaux de plaisance ainsi qu'aux bateaux promenades de bénéficier d'un nouveau point d'amarrage public en plein centre-ville. C'était un souhait fort des acteurs du tourisme fluvial qui a été réalisé, et qui complète la première halte située au Wacken pour esquisser un maillage d'installations d'accueil de la plaisance à Strasbourg.

Ces projets nombreux ont également permis de réfléchir **au cadre dans lequel les projets relatifs à l'eau pourront se développer dans l'avenir à Strasbourg**. VNF et la Ville de Strasbourg renforcent donc les dispositifs de sécurité à proximité des barrages et des écluses, la signalisation fluviale et les campagnes de faucardage

(coupe des algues) sont intensifiées. Une évolution du cadre réglementaire (port du gilet de sauvetage, périodes interdites à la navigation...) est également en cours avec les services de l'État.

Suite à la dynamique engagée par le partenariat entre la Ville de Strasbourg et VNF, l'Agence de Développement Économique et d'Urbanisme de Strasbourg (ADEUS) a développé une réflexion autour d'un plan guide fluvial. Un premier zonage des activités sur et autour de l'eau a été réalisé en 2018. Il permet de prendre en compte les projets de développement de nouvelles activités tout en préservant le paysage et la biodiversité à Strasbourg.

De son côté, la Société Publique Locale de la ZAC Deux-Rives (SPL Deux-Rives) a engagé une action forte en recourant au transport fluvial pour le déplacement de ses terres et de ses matériaux au sein de ses projets d'aménagement, avec pour objectif près de 90 000 m³ déplacés, économisant ainsi environ 7 900 trajets en camion.

Afin de renforcer leur partenariat, la Ville de Strasbourg et VNF ont défini fin juin 2018 leur stratégie « Strasbourg se jette à l'eau ». Elle prévoit le développement de nombreux projets dans les années à venir. Le concours d'idées actuellement proposé aux étudiants et consacré à des projets de piscine et d'hôtels flottants¹ illustre bien cette dynamique.

¹ <https://demarches.strasbourg.eu/masques/concours-projets-flottants/>